



Les inondations et coulées de boue du 28 mai, qu'en est-il ?

« **Rappel de ce qui est arrivé chez nous, épisodes cévenols** : ces phénomènes naturels à cinétique rapide se caractérisent par des pluies intenses et durables provoquant des cumuls de pluviométrie de plusieurs centaines de millimètres en quelques heures ».

Il y a 6 mois, dans la nuit du 27 au 28 mai, suite à plusieurs orages, une coulée de boue a envahi une partie de la commune.

Cet évènement a généré de gros dégâts chez de nombreux habitants. À ce jour, certains en sont encore à en effacer les traces, c'est aussi le cas pour la municipalité.

Des bâtiments communaux, entre autres, le groupe scolaire, chemin de Saveuse et plus principalement le centre de loisirs rue de l'Eau ont été touchés.

Il a fallu très rapidement, monter le dossier de demande de mise en catastrophe naturelle qui a été reconnue fin juillet.

Bien sûr, comme pour le particulier, une déclaration à notre assurance avait été faite et une expertise avait été engagée.

Mais tout cela prend du temps et ne connaissant pas la hauteur du remboursement, **nous avons volontairement mis un frein aux investissements prévus en 2018.**

En effet, il fallait permettre à l'école de reprendre très vite les cours, au centre de loisirs d'été de pouvoir être opérationnel, ceci dans les meilleures conditions. Après ces événements, il s'agissait aussi de préparer la remise en état des locaux rue de l'Eau. Des dépenses non prévues au budget ont dû être supportées.

Aujourd'hui, la salle du petit terroir a pu être rendue à la location et nous venons de percevoir de la compagnie d'assurance une partie de l'indemnité suite aux sinistres.

La remise en état des bâtiments et des lieux va donc se poursuivre bien sûr, nous en profitons pour apporter des améliorations, sur les éclairages ou l'isolation par exemple.

Concernant les aménagements extérieurs, où en sommes-nous ?

Dès le 29 mai, j'avais pris contact avec la Chambre d'Agriculture qui avait dépêché un technicien de la SOMÉA pour faire un état des lieux. Dans l'urgence, nous avons mis en place des actions rapides comme la protection immédiate des habitations en créant nous-mêmes quelques fossés et en installant des balles de paille. Dans le même temps, des études d'aménagements avec diverses structures ont aussi été entreprises.

Avec la FDSEA (le Syndicat des agriculteurs) plusieurs réunions ont conclu à remettre en état, voire même de renforcer les aménagements, retenant ces eaux de ruissellement, déjà existants.

C'est ainsi que les fossés des parcelles situés à l'arrière du lotissement l'Hommelet ont été retravaillés.

Les services d'Amiens métropole sont aussi en action. Après une visite des rues concernées, des modifications au niveau des avaloirs d'eaux seront programmées. Elles permettront de minimiser le risque de ruissellement vers les habitations. Des études au niveau des terres agricoles sont aussi en cours.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement des actions entreprises.

Profitant de ce dernier « Messipontin » de l'année, j'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire

Loïc BULANT

**Toute la population est cordialement invitée à
la cérémonie des vœux, le**

VENDREDI 18 JANVIER 2019

PROCHAIN N° : MARS 2019

Associations ou entreprises faites parvenir vos articles en
mairie sur papier, clé USB ou par e-mail à :

mairie@pontdemetz.fr

SOCIAL

Pour venir en aide à une famille et permettre à leur enfant d'aller en classe de neige, nous recherchons des vêtements en prêt ou autre.

Habits de ski pour fille taille 38/40 et pointure 39.

Si vous pensez pouvoir aider, merci de prendre contact avec la mairie au 03 22 95 00 11



Informations municipales

ARBRE DE NOËL



L'arbre de Noël des enfants de la commune aura lieu le :

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

à la salle des fêtes,

à partir de 14h45.

Un spectacle et un goûter seront proposés à tous les enfants .

SYSTÈME ALERTE SMS

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet www.pontdemetz.fr. Cette démarche est importante si vous souhaitez connaître tous les évènements jugés majeurs sur la commune, notamment par exemple les problèmes concernant l'école. Par le passé, des avis de tempête ou de neige, des problèmes de chauffage nous avaient amené à fermer l'école, l'alerte par SMS avait permis d'éviter à certains de se rendre à l'école inutilement. Cela peut aussi concerner des coupures d'eau ou d'électricité.



Pensez-y, c'est GRATUIT et peut vous rendre service.

ACCUEIL LOISIRS

UNE TROISIÈME ÉTOILE POUR L'ACCUEIL LOISIRS

Le 10 avril 2017 madame Petit de la CAF 80 et monsieur Dumetz de la PEP 80 ont réalisé une visite d'évaluation de l'accueil Loisirs dans le cadre du label charte de qualité.

La structure avait jusqu'alors le label 2 étoiles.

Les points positifs remontés ont été les suivants :

- L'accueil de loisirs bénéficiant de locaux dédiés, nombreux et variés.
- Le projet d'accueil d'enfants à besoins particuliers est mis en place avec l'IME « au fil du temps ».
- Les besoins et envies des enfants sont recensés chaque jour et mis en place dans la mesure du possible (« le wall à post-it »).
- L'accueil de loisirs participe au « défi recyclum » autour du développement durable.
- Les parents sont régulièrement sollicités (expo photos, enquête de satisfaction, goûter, veillées, grand jeu, ...) pour venir sur l'accueil de loisirs.
- La directrice est entrée en formation BPJEPS LTP.
- Les partenariats associatifs sont nombreux et solides.



Bien sûr, ces audits sont aussi nécessaires pour s'améliorer, comme développer plus de thématiques dans les projets ou travailler la qualité de décoration et d'aménagement.

En conclusion, l'évaluation menée permet à l'organisateur d'obtenir une troisième étoile au label charte de qualité. Félicitations à la directrice et à toute l'équipe d'animation.

RECHERCHE ANIMATEURS

La municipalité recherche des animateurs possédant au moins le BAFA pour réaliser des contrats de 9h par semaine, à partir de janvier. Cela conviendrait à des étudiants.

Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de mairie au 03 22 95 00 11 aux heures d'ouverture habituelles.

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

LE CHANTIER DE DÉMOLITION RUE DU CHÂTEAU

Les travaux de démolition et de dépollution de l'ancienne usine OPF sont donc en cours depuis quelques semaines. D'ici la fin de l'année, le terrain sera totalement dégagé et la construction de la résidence intergénérationnelle débutera.

Je remercie les habitants de cette rue pour leur total respect des arrêtés de stationnement et de leur compréhension face aux désagréments causés par ce chantier.



AMIENS MÉTROPOLE

Concernant la communauté d'agglomération, les travaux de création des vestiaires à la salle de Roller Hockey sont toujours en cours. Du mobilier va être installé prochainement.

Un « container » afin de permettre le rangement du matériel du club de football sera déposé à côté de leurs vestiaires. Il permettra au club de regrouper leurs équipements actuellement dispersés à plusieurs endroits.

La création de la porte pour accéder directement à la salle destinée à l'association « Atelier Peinture et Terre » a pris du retard, mais son installation est effective, l'entreprise intervenante venant d'être désignée.

ANTENNES DE L'ÉGLISE



Vous avez été plusieurs à vous manifester à juste titre au sujet de l'installation de « vilaines antennes » en haut du clocher. La fonction de ces antennes étant de relayer les signaux provenant des nouveaux compteurs gaz actuellement en cours d'installation sur la commune.

Le placement de ces antennes n'était pas exactement celui qui nous avait été décrit. GRDF a validé notre demande de retrait et les démarches ont été prises pour leur démontage complet, même si cela a pris un peu plus de temps que souhaité.

Toujours au niveau de l'église, la foudre tombée sur le quartier en août avait endommagé le système de tintement des cloches et la sono. Tout cela est rentré dans l'ordre, les cloches fonctionnent à nouveau et la sono a été remplacée.

RÉUNION D'INFORMATION CAF - CPAM

Rappel

LUNDI 3 DÉCEMBRE de 14h à 16h à la salle du conseil

Au programme :

- Présentation des missions de la Caf et de la Cnam
- Découverte des services en ligne du caf.fr et d'ameli.fr
- Utilisation en direct sur des ordinateurs mis à votre disposition.

Vous pouvez encore vous inscrire en mairie.

PERMANENCE URBANISME

Dans le cadre de la convention entre le service d'Amiens-Métropole et notre commune, M. Boquelet, instructeur des documents d'urbanisme, sera à votre disposition le :

JEUDI 6 DÉCEMBRE de 14h à 16h en mairie.

Merci de prendre rendez-vous au préalable au :
03 22 95 00 11 aux heures d'ouverture.

GUERRE D'ALGÉRIE

La commémoration de la Journée Nationale d'hommage « Aux Morts Pour la France » de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie,

aura lieu à 11h le : **MERCREDI 5 DÉCEMBRE**

Rendez-vous à la salle du conseil à 10h45.

Le verre de l'amitié suivra cette célébration à la salle du conseil.

ALSH - Vacances d'hiver

Le centre de loisirs pour les vacances d'hiver sera ouvert **du lundi 13 au vendredi 24 février**.

Les inscriptions débuteront le 23 janvier et se termineront le 3 février.

Nous vous rappelons que pour des raisons de fonctionnement, aucune inscription ne sera acceptée en dehors des périodes citées ci-dessus.

RÈGLEMENTATION POUR L'UTILISATION DES DRONES

« Nous sommes interrogés à propos de la légalité de survol de drone, à proximité d'habitation ou d'espace public ».

Voici les 10 règles primordiales à respecter lorsque vous pilotez un drone.

Source : Ministère de l'écologie et du développement durable, arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord.

Arrêté du 17 décembre 2015 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans personne à bord, aux conditions de leur emploi et aux capacités requises des personnes qui les utilisent. **Respectez les autres, soyez civique et responsable**



1. Je ne survole pas les personnes ! Les hélices du drone sont dangereuses, elles peuvent blesser !
2. Je respecte la hauteur de vol maximum ! Elle est de 150 mètres et ce même si mon drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur ...
3. Je ne vole jamais de nuit et je garde toujours mon drone en vue.
4. Je ne fais pas voler mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
5. Je ne pilote pas mon drone à proximité d'aéroports ou d'aérodromes, plus généralement, je ne survole pas de lieu destiné à l'aviation...
6. Je ne survole pas les sites sensibles ou protégés (base militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée, etc...)
7. je respecte la vie privée des autres, c'est valable pour les drones caméra, même lorsque je suis dans mon jardin, je pense à mes voisins !
8. Il m'est interdit de diffuser des prises de vues sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
9. Je m'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par mon drone.
10. En cas de doute je me renseigne, tout est sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable (site internet)

La réglementation des drones évolue en 2018

Depuis Juillet 2018, une nouvelle législation s'applique, à savoir la nécessité de devoir déclarer des drones dont le poids dépasse 800 grammes. Ces drones « lourds » devront être équipés de signaux lumineux et sonores afin d'être facilement identifiable dans le ciel.

Des drones comme le DJI Mavic Pro ou le Parrot Bebop 2 sont donc dorénavant et déjà dispensés de déclaration électronique car étant en dessous des 800 grammes réglementaires.

Plus d'informations : Direction générale de l'aviation civile (DGAC) 50 rue Henry Farman – 75720 Paris cedex 15 (à voir avec la vidéo produite par la DGAC sur le site <https://www.les-drones.com/règlementation/>).

Les personnes autour de moi et de mon drone doivent être informées de ce que je fais, en particulier si mon drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible.

Consultez le guide consacré à l'aéromodélisme sur le site de la direction générale de l'aviation civile pour plus d'informations sur les conditions d'utilisation des drones de loisirs.

Les fédérations d'utilisateurs ainsi que la commission nationale de l'informatique et des libertés sont également des sources d'information utiles.

- DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile)
- CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
- FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme)
- FPDC (Fédération Professionnelle du Drone Civil)



ACTI GYM pour tous



ACTI-GYM, c'est la forme !

Une rentrée réussie !

Après la détente des vacances, chacun a retrouvé le chemin de ses activités et l'association ACTI-GYM a été fortement sollicitée pour les petits comme pour les grands.

Les séances se sont peu à peu remplies... : renforcement musculaire, step, postural ball, gym douce, gym / relaxation, éveil-motricité pour les 3/6 ans, danse senior latino. Le choix entre les horaires, les différentes spécificités des exercices, la facilité d'accès à la salle ont permis à chacun de trouver sa place...ou presque, car des groupes ont été vite complets, surtout celui des enfants limité à 12.

C'est avec enthousiasme et grand plaisir comme elles le font tout au long de l'année que les éducatrices sportives **Marie-France, Clothylde et Amélie** ont accueilli les anciens et les nouveaux .

De plus, grâce à cet été prolongé, elles ont pu faire cours dehors au mois d'octobre : incroyable !! Les photos en témoignent



Si vous avez envie, c'est encore possible... !

Vous pouvez venir nous rejoindre dans l'un de ces **cours** :

le **jeudi de 18h à 19h** pour une séance de Postural Ball avec **Marie-France** : activité physique de bien-être « sport santé » accessible à tous.

Le Postural Ball se pratique sur de la musique douce et en contact permanent avec un gros ballon. Il est fondé sur l'alternance de postures statiques, d'étirements passifs, de relaxation.

Vous avez mal au dos, vous êtes stressé€ : le Postural Ball est idéal pour renforcer le corps et libérer l'esprit, idéal pour le renforcement des muscles profonds et l'amélioration de la posture.

le **mardi de 10h à 11h** pour une séance de **gym/relaxation avec Clothylde** :

séance « sport santé » accessible en particulier à toute personne qui reprend une activité physique ou qui a un suivi spécifique de santé.

le **mardi de 15h15 à 16h15** pour une séance de **danse senior latino avec Clothylde** : c'est de la danse cardio sur musique latino – en solo – accessible aux grands débutants. Venez danser et vous amuser !



À NOTER :

Pour chaque activité, **une séance d'essai est offerte**. Possibilité de **régler en 3 fois la cotisation et tarif dégressif** en cours d'année. Possibilité d'utiliser les **coupons sport et les chèques vacances**.

À VENIR :

a) Une journée sportive, ouverte aux adhérents et non adhérents et animée par Marie-France et Clothylde, se déroulera le **samedi 26 janvier 2019** (9h30-17h) à la salle des fêtes de Pont de Metz. Elle se terminera en partageant la traditionnelle galette ! *Nous contacter pour tout renseignement.*

b) Notre journée Portes Ouvertes aura lieu le **samedi 30 mars 2019** à la salle des fêtes de Pont de Metz. Le programme sera précisé ultérieurement.

Quel que soit votre âge, votre morphologie ou que vous vous sentiez « rouillé(e) », n'hésitez pas à venir !

Venez bouger avec nous ! Pour vous, ce sera Bien-être, Convivialité, Détente !

Pour tout renseignement, contacter par mel : actigym80@gmail.com

ou par tél.

- Marie-Hélène 06 32 37 70 07

- Annick 06 75 70 88 81

- Brigitte 06 28 20 09 31



LA MESSIPONTINE



DANSE DE LOISIRS (tango – rock – paso doble – salsa – quick step – valse – et beaucoup d'autres)

Anne & Christophe vous attendent pour vous faire partager leur passion
tous les mercredis soirs – de 18 h 45 à 20 h 15
salle des fêtes



BADMINTON

Venez vous dépenser en vous amusant (et en libérant des toxines !)
Sans stress, entre nous, venez taper dans le volant

Le mardi - salle des fêtes - de 18 h 30 à 20 h 15



MARCHE NORDIQUE – rendez-vous parking de la salle des fêtes

Mercredi à 8 h 45 (5 kms à 6 kms) allure modérée

09 & 23 janvier

06 & 27 février

13 & 27 mars

10 & 24 avril

22 mai

12 & 26 juin

Dimanche à 9 h (10 kms)

06 & 20 janvier

03 & 24 février

10 & 24 mars

07 & 28 avril

19 mai

09 & 23 juin



SOIRÉE DANSANTE : samedi 2 mars

En avant la musique et la danse !

20h salle des fêtes Entrée : 10 € (1 boisson incluse)

renseignements et inscriptions : 03 22 45 50 49

DÉCORATION FLORALE

samedi 12 janvier : bouquet aux couleurs de l'hiver

samedi 16 février : atelier vannerie

samedi 16 mars : « qui dit Printemps dit bouquet de jonquilles »

samedi 13 avril : Pâques – centre de table

samedi 18 mai : nature en pleine floraison = harmonieuses compositions

samedi 22 juin : mini jardin aromatique

renseignements et inscriptions : Thérèse 06 10 85 06 07

BELLE-ILE EN MER : 28/05 au 02/06/2019

Le tour de l'île en marche nordique

4 jours et 90 kms (marcheurs confirmés)

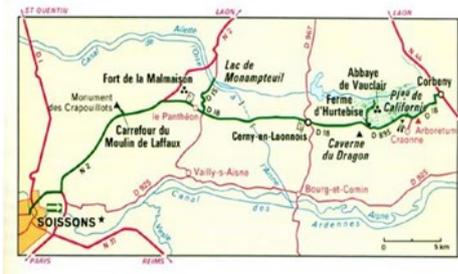
renseignements et inscriptions : 03 22 45 50 49



LA MESSIPONTINE



Dimanche 12 mai = sortie Patrimoine : le chemin des Dames



CHEMIN DES DAMES

**un haut-lieu de combat en 1917 dans l'Aisne
200.000 soldats français et allemands morts
dimanche 12 mai 2019**

une journée de souvenir dans le cadre du centenaire de la 1ère guerre mondiale

8 h : départ en bus, place de la salle des fêtes de Pont de Metz (place René Aviez)
10 h 00 : visite de la Caverne du Dragon (véritable caserne souterraine)
12 h 00 / 14 h 00 : Déjeuner au restaurant
14 H 30 : visite guidée en autocar de plusieurs sites de bataille (plateau de Californie – Craonne - monument aux Basques – monument Napoléon - cimetière)
Arrivée Pont de Metz vers 19 h 00

**RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : 03 22 45 50 49 ou mail : lamessipontine@sfr.fr
toutes les informations sur notre blog : lamessipontine.over-blog.com**

Nom : _____ Prénom : _____
s'inscrit pour la sortie du dimanche 12 mai 2019

Téléphone : _____ Mail : _____ @ _____

Transport, visite Caverne des Dragons, déjeuner en commun, visite guidée Plateau de Californie – Craonne – Monument aux Basques)

Nombre de personnes : X 28 € (adhérent) = _____
Nombre de personnes : X 33 € (non-adhérent) = _____

chèque à l'ordre de la Messipontine
Coupon-réponse à retourner avec votre règlement à :
LA MESSIPONTINE 43, allée des marronniers 80480 PONT DE METZ



TEMPS LIVRES

Du nouveau à la Bibliothèque !

Arrivage de nouveautés et surtout un nouvel aménagement de l'ESPACE JEUNESSE » pour faire face à l'accroissement de nos Jeunes lecteurs



Quant aux grands et adultes, toujours autant de suggestions et de choix de lecture !

Les membres de TEMPS LIVRES vous attendent aux heures et jours habituels et avec plein de nouvelles lectures pour petits et grands.

Tous les mardis de 17h30 à 18h30 et les mercredis de 18h00 à 19h30

à l'Espace associatif, 7 rue de l'Eau – 80480 PONT DE METZ.

Cotisation actuelle à l'association pour être membre lecteur : 8 € par an et par famille

Attention : Fermeture de la Bibliothèque pendant les vacances scolaires de Noël.

Consultez notre site <http://bibliotheque-pontdemetz.fr>

ACT ENGLISH

Act English fête Noël!

Grands comme petits se réunissent pour vous présenter «The Grinch that stole Christmas » ainsi que les incontournables Christmas Carols.

Venez nombreux pour cette soirée festive haute en couleurs.

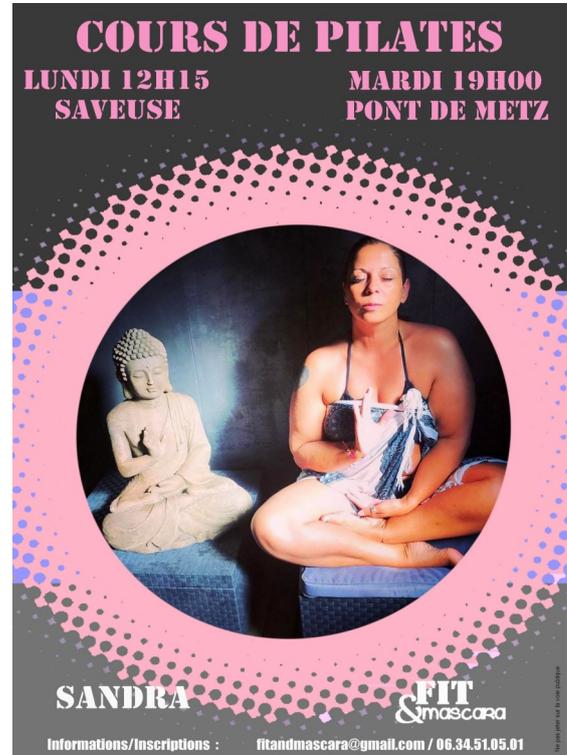
Entrée libre.

Buvette et biscuits de Noël...

Rendez-vous jeudi 20 décembre, salle des fêtes de Pont -de-Metz dès 18h30.



FIT & MASCARA



ATELIER DESSIN PEINTURE

Les activités de l'atelier ont repris dans la bonne humeur.

Les uns travaillent en deux dimensions sur la toile, l'accent étant mis en ce début d'année sur la technique de l'acrylique.

Les autres laissent leur imagination les guider vers des œuvres en trois dimensions grâce au travail de la terre, que ce soit pour la production d'objets utilitaires (pots ou gobelets tournés) ou artistiques (objets modelés).

Chaque semaine, plus de quarante personnes se retrouvent ainsi pour un « lâcher-prise » artistique.



Lundi 18h-20h : terre

Mardi 18h15-19h45 : peinture

Jeudi 14h-15h30 : peinture

Contact : Evelyne : 06 01 79 90 79 ou Bernadette : 06 78 64 58 73

Décembre

- 02 Noël des enfants de la commune - Municipalité
- 05 Commémoration Anciens d'Algérie - ACPG-CATM
- 08 & 09 Marché artisanal des saveurs et senteurs - Pont de Metz Anim'

Janvier

- 18 Vœux du Maire
- 26 Journée sportive - Acti-Gym

Février

- 03 Matinée théâtrale - Pont de Metz Anim'
- 09 Journée sur la carte + concours - ACPG-CATM



SALLE DES FÊTES

PONT DE METZ 8 ET 9 DÉCEMBRE

Marché Artisanal - Saveurs et Senteurs



THÉÂTRE

Le **DIMANCHE 3 FÉVRIER** à 16h à la salle des fêtes, il vous sera proposé un spectacle, "Ya d'l'Amour dans l'Air" par la Compagnie Lyricopresto.



"Ya d'l'Amour dans l'air" est une pièce de théâtre émaillée d'airs d'opéra.

C'est l'histoire d'une directrice d'agence matrimoniale qui prend sa retraite et qui relie ses quarante années au service de l'Amour. Elle se remémore ses souvenirs... et les personnes rencontrées qui tour à tour lui ont confié leurs états d'âme. Le tout en musique (piano et voix) grâce à des extraits d'œuvres de Mozart, Bizet, Offenbach et bien d'autres...

Toute une palette de sentiments est exprimée par le chant, le piano et la mise en scène...

Rire garanti !

Y' a de l'amour dans l'air
Avec la compagnie **Lyricopresto**



ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage aura lieu le :

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018



RAPPEL EN CAS D'URGENCE

le week-end, pour joindre le maire ou un adjoint, appeler au : **06 74 90 32 55**